



Reçu au titre des dons à certains organismes d'intérêt général
Articles 200, 238 bis et 885-0 V bis A du Code Général des Impôts

D'après CERFA
11580*03

Numéro d'ordre du reçu
2020-1782

Bénéficiaire des versements

Nom ALDIL (Association Lyonnaise pour le Développement de l'Informatique Libre)
Adresse ALDIL 249 rue Vendôme c/o Maison pour Tous / Salle des Rancy 69003 LYON - FRANCE
Objets - Promouvoir l'informatique libre sous toutes ses formes. Par exemple : systèmes, logiciels et matériels ;
- Fédérer les utilisatrices et des utilisateurs de logiciels libres sur Lyon et ses environs ;
- Échanger, accompagner la pratique des logiciels libres ;

Œuvre ou organisme d'intérêt général

Donateur

Nom TEST Florent
Adresse 42 rue des pots de confiture
Mon adresse suite
69690 Lyon

Le bénéficiaire reconnaît avoir reçu au titre des dons et versements ouvrant droit à réduction d'impôt, la somme de :

0.00€

Date du versement ou du don : 14/11/2020

Le bénéficiaire certifie sur l'honneur que les dons et versements qu'il reçoit ouvrent droits à la réduction d'impôt prévue à l'article :

200 du CGI

238 bis du CGI

885-0 V bis A du C

Forme du don : Déclaration de don manuel

Nature du don : donation pécuniaire

En cas de don en numéraire, mode de versement du don : Chèque

Le 15/11/2020

Prénom Nom

Membre de la direction collégiale

et co-responsable de la trésorerie de l'ALDIL

__SIGNATURE__